



GROUPE FINANCIER BANQUE TD
CONFÉRENCE DES CHEFS DE DIRECTION DE BANQUES CANADIENNES DE
RBC MARCHÉS DES CAPITAUX
LE 14 JANVIER 2010

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS LA PRÉSENTE TRANSCRIPTION SONT UNE REPRÉSENTATION TEXTUELLE DE L'EXPOSÉ PRÉSENTÉE PAR LA BANQUE TORONTO-DOMINION (« TD ») À LA CONFÉRENCE DES CHEFS DE DIRECTION DE BANQUES CANADIENNES DE RBC MARCHÉS DES CAPITAUX. BIEN QUE DES EFFORTS SOIENT FAITS POUR FOURNIR UNE TRANSCRIPTION EXACTE, DES ERREURS, DES OMISSIONS OU DES IMPRÉCISIONS IMPORTANTES PEUVENT S'ÊTRE GLISSÉES LORS DE LA TRANSMISSION DE LA SUBSTANCE DE LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE. EN AUCUN CAS, TD N'ASSUME DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE DÉCISIONS DE PLACEMENTS OU D'AUTRES DÉCISIONS PRISES EN FONCTION DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS DANS LE SITE WEB DE TD OU DANS LA PRÉSENTE TRANSCRIPTION. LES UTILISATEURS SONT INVITÉS À PRENDRE CONNAISSANCE DE LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE AINSI QUE DES DOCUMENTS DE TD DÉPOSÉS AUPRÈS DE LA SEC AVANT DE PRENDRE DES DÉCISIONS DE PLACEMENTS OU D'AUTRES DÉCISIONS.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications destinées notamment à des analystes, des investisseurs, des représentants des médias et d'autres intervenants. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés concernant les objectifs et les cibles de la Banque pour 2010 et par la suite, et ses stratégies pour les atteindre, les perspectives pour les unités fonctionnelles de la Banque, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Les renseignements prospectifs contenus dans le présent document visent à aider les actionnaires et les analystes à comprendre notre situation financière aux dates précisées et pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que nos priorités et nos objectifs stratégiques, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les hypothèses économiques pour 2010 à l'égard de la Banque sont énoncées dans le rapport de gestion de la Banque pour l'exercice 2009 à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » et pour chacun de nos secteurs d'exploitation aux rubriques « Perspectives et orientation pour 2010 ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « croire », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » et « pouvoir », et de verbes conjugués au futur ou au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés nous obligent à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement à la lumière du contexte financier et économique actuel, de tels risques et incertitudes peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Certains des facteurs – dont bon nombre sont hors de notre contrôle et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques, notamment de crédit, de marché (y compris les marchés des actions et des marchandises), d'illiquidité, de taux d'intérêt, d'exploitation, de réputation, d'assurance, de stratégie, de change et de réglementation ainsi que les risques juridiques et les autres risques présentés dans le rapport de gestion de 2009 de la Banque et d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation du Canada et auprès de la SEC; les conditions économiques générales au Canada, aux É.-U. et dans d'autres pays où la Banque exerce des activités, de même que l'incidence des modifications apportées aux politiques monétaires ou économiques et les variations des taux de change des monnaies ayant cours dans ces territoires; la concurrence sur les marchés où la Banque exerce ses activités, de la part des concurrents établis et des nouveaux venus; les défaillances de la part d'autres institutions financières; l'exactitude et l'intégralité des informations que nous recevons à l'égard des clients et des contreparties; la conception et le lancement de nouveaux produits et services et la mise sur pied de nouveaux canaux de distribution; la capacité de la Banque de mener à bien ses stratégies, y compris ses stratégies d'intégration, de croissance et d'acquisition, ainsi que celles de ses filiales à l'échelle internationale; les modifications des conventions et méthodes comptables que la Banque utilise pour faire rapport sur sa situation financière, y compris les incertitudes associées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques; les changements apportés à notre notation; l'activité sur les marchés financiers mondiaux; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; la capacité de la Banque de recruter des dirigeants clés, d'assurer leur perfectionnement et de les maintenir en poste; la dépendance à l'égard de tiers relativement à la fourniture de l'infrastructure nécessaire aux activités de la Banque ainsi qu'à la réussite et à la fiabilité de la livraison de nos produits et services; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées relativement à la surveillance et au contrôle des renseignements personnels; l'évolution de la technologie; l'utilisation inédite de nouvelles technologies dans le but de frauder la Banque ou ses clients et les efforts concertés de tiers disposant de moyens de plus en plus pointus qui cherchent à frauder la Banque ou ses clients de diverses manières; l'évolution des lois et des règlements, y compris les modifications des lois fiscales; les procédures ou les issues judiciaires ou réglementaires imprévues; les litiges dans le secteur des valeurs mobilières aux É.-U.; les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des consommateurs; l'adéquation du cadre de gestion des risques de la Banque, y compris le risque que les modèles de gestion des risques de la Banque ne tiennent pas compte de tous les facteurs pertinents; les conflits internationaux et le terrorisme; les catastrophes



naturelles comme les séismes; les répercussions de maladies ou d'autres situations d'urgence liées à la santé publique; et les retombées des perturbations dans les infrastructures publiques comme le transport, les communications, l'électricité ou l'approvisionnement en eau. Une part importante des activités de la Banque consiste à faire des prêts ou à attribuer des ressources sous d'autres formes à des entreprises, des industries ou des pays. Des événements imprévus touchant ces emprunteurs, industries ou pays pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers, les activités, la situation financière ou la liquidité de la Banque. La liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez vous reporter à la rubrique « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de la Banque pour l'exercice 2009. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Tout renseignement ou énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes. La Banque n'effectuera pas de mise à jour des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

PARTICIPANTS

Ed Clark

Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

André Hardy

RBC Marché des capitaux – Analyste en recherche

PRÉSENTATION

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

(commence abruptement) chef de la direction du Groupe Financier Banque TD. Ed occupe son poste actuel depuis la fin de 2002. Il avait entrepris sa carrière à la Banque en 2000, après la fusion de La Banque TD et de Canada Trust. Au fil des ans, Ed a également travaillé dans le secteur des marchés des capitaux et occupé un certain nombre de postes de haute direction au cours des dix années qu'il a passées au gouvernement fédéral. Ed, au nom de toutes les personnes ici présentes, je vous remercie beaucoup de participer à cet événement. Nous avons hâte aux 40 prochaines minutes.

Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Je suis heureux d'être ici avec vous. Je vais essayer d'être sage cette fois-ci. J'ai reçu toutes sortes de commentaires la dernière fois, à cause de mes remarques trop désinvoltes. Je vais donc être très sérieux aujourd'hui.

QUESTIONS ET RÉPONSES

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Ne vous sentez pas obligé d'être trop sérieux, d'accord? Pour lancer les trois sessions précédentes, nous avons demandé à la personne qui se trouvait dans votre fauteuil de prétendre que les trois dernières années ne s'étaient pas passées. Donc, veuillez nous parler de votre institution dans deux ans et la comparer à celle qu'elle était avant 2007.



Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Eh bien, dans un certain sens, pour nous, elles ont été moins critiques, en ce sens que les années intermédiaires n'ont pas été aussi -- aussi critiques pour nous, de sorte que nous n'avons pas vraiment changé notre stratégie fondamentale. Si nous nous reportons aux années 2004 à 2009 -- ce qu'il est intéressant de noter, c'est que nous avons enregistré une croissance constante, nous avons doublé notre bénéfice et doublé notre actif pondéré en fonction du risque. Mais un changement assez fondamental s'est produit, bien que ces résultats faisaient tous partie de notre stratégie.

Donc, en 2004, nous étions encore dans le secteur des produits structurés, du côté du courtage de gros. Nous nous sommes retirés de ce secteur en 2005 et en 2006, et nous avons dû transformer fondamentalement la société de courtage en société fondée sur des franchises. Vous pouvez constater dans notre actif pondéré en fonction du risque de marché --- des changements quelque peu radicaux par rapport à l'an dernier et une transformation en société fondée sur des franchises.

En 2004, nous n'étions pas aux États-Unis. Donc, dans le secteur bancaire -- et nous avons acheté Banknorth, puis Commerce. Nous détenons une participation exclusive dans Waterhouse et, à cette période, nous avons mis fin à cette situation en acquérant notre participation de 45 % dans TD Ameritrade. Je dirais, si vous vous reportez à 2004, je crois qu'à ce moment, les gens -- nous venions tout juste, en un certain sens, de nous sortir complètement de la fusion, parce que ces fusions prennent du temps, et je crois que les gens ont dit que nous affichions de bons rendements. Je me souviens d'avoir dit qu'effectivement nous affichions des rendements supérieurs à ceux d'autres banques canadiennes, mais nous ne le ferions pas éternellement. Mais il s'agit là d'un effet retardé de l'aspect positif de la fusion, mais cet effet finit par se dissiper. Je crois que, aujourd'hui, on peut regarder le passé et dire, non, il est possible de surpasser les autres banques année après année et de creuser de plus en plus l'écart.

Si on regarde en avant, je ne suis pas certain qu'on peut entrevoir des changements structuraux aussi nombreux pour nous, parce que je crois que tous ces changements structuraux ont eu lieu pendant cette période. Selon moi, nous vivons une année de transition -- comme 2010, qui est une année de transition comme nous l'avons dit. Je crois que tous le monde dans le secteur des services de gros (inaudible). En 2008, nous avons eu des dépréciations et tout le monde a dit, ne vous en préoccupez pas. En 2009, nous avons eu des appréciations et nous avons décidé de ne pas vous en parler.

Puis arrive 2010, une année de transition dans le secteur des services de gros qui affichera encore des résultats supérieurs, mais qui reviendront graduellement à la normale. En même temps, je crois que le secteur des services de détail, qui n'a bien évidemment pas eu la cote au cours de la dernière année, reprendra du poil de la bête parce que les provisions pour pertes sur créances vont diminuer et les marges sur dépôts, augmenter.

Je crois -- donc je crois que l'on verra la démonstration de notre pouvoir sous-jacent en matière de bénéfice en 2011 et 2012. Mais je n'entrevois aucun changement structural important à notre stratégie.

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Vous abordez la question des marges et de l'incidence éventuellement positive de la hausse des taux d'intérêt à court terme. Comment cela se passera-t-il selon vous? Parce que la TD n'a pas été aussi touchée que d'autres banques, au Canada en tous cas, par la réduction des taux à court terme. Cela veut-il dire que la hausse sera moins marquée de l'autre côté? Peut-être pourriez-vous nous parler des activités aux États-Unis, où il semble y avoir une forte hausse des marges -- des taux plus élevés.



Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Exact! Et je dirais que nous -- je ne suis pas certain, peut-être cela sera-t-il le cas pour d'autres intervenants, je ne crois pas que la hausse est aussi prononcée au Canada, ni que les conséquences ont été aussi grandes, je crois, au Canada. En fait, c'est difficile à dire parce qu'un certain nombre de nos concurrents ne concluent pas -- à la baisse, de sorte qu'on connaît déjà leurs marges dans le secteur des services de détail, mais je pense que quelques-uns d'entre eux le font. Nous, en tous cas, nous le faisons.

On constate donc que les écarts sur dépôts ont diminué considérablement au Canada et que les écarts sur prêts ont augmenté, et que la marge nette est demeurée à peu près la même. Nous avons indiqué que nous n'entrevoions pas pour 2010 une hausse importante des marges, même si nous allions constater une nouvelle hausse de nos écarts sur actifs en raison de la révision de nos tarifs.

Je crois que les taux d'intérêt commencent à monter au Canada -- peut-être est-ce attribuable à ma prudence personnelle, mais j'ai tendance à croire que oui, les écarts sur dépôts vont augmenter, mais que le système bancaire canadien réaffectera ces écarts au secteur des prêts et que les écarts sur prêts commenceront à fléchir. Je ne m'attends pas vraiment à des taux de l'ordre de 2,93 % au Canada, et je ne suis pas certain que ce chiffre peut évoluer beaucoup plus.

Je crois donc que dans le cas des dépôts, tout se jouera aux États-Unis, où nous détenons des dépôts d'environ 80 milliards de dollars dans nos banques américaines, plus environ 40 milliards auprès de TD Ameritrade, ce qui nous fait 120 milliards de dollars au total. Il ne fait aucun doute que les écarts sur dépôts ont été durement touchés aux États-Unis par les taux absolus. Je ne crois pas qu'on y retrouve le même équilibre parce que -- qui a lieu au Canada. Je ne suis donc pas certain que la compression sera aussi importante.

Nous détenons un portefeuille de prêts plus petit, évidemment. En fait, notre portefeuille de prêts s'élève à environ 50 milliards de dollars. Nous avons donc un écart, davantage de dépôts que de prêts. Ainsi, si les écarts sur dépôts s'accroissent, nous serons avantagés. Mais je ne crois que les écarts sur prêts diminueront aux États-Unis de la même façon qu'au Canada, compte tenu de la féroce concurrence qui sévit au Canada.

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Parlons maintenant un peu des États-Unis. La Banque a enregistré une bonne croissance au chapitre des prêts aux États-Unis. Bien qu'elle semble se diriger vers une croissance plus lente à ce chapitre. Je suis en fait curieux de savoir pourquoi vous dites cela parce que votre banque est bien provisionnée et bien capitalisée et qu'il existe encore des institutions estropiées au sein de votre marché.

Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

C'est exact!

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Qu'est-ce qui vous porte à croire que la croissance du marché des prêts de La Banque TD ralentira probablement aux États-Unis?



Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Oui. Nous étions -- en 2009, nous étions l'une des dix plus grandes banques aux États-Unis -- en comptant juste nos activités aux États-Unis. Nous avons été la seule grande banque à accroître son portefeuille de prêts.

Mais nos gens disaient qu'il n'y a pas de demande pour les prêts. Donc oui, nous avons consenti des prêts, mais autant de personnes les remboursent. Jusqu'à ce qu'on ait ce degré de prudence des entrepreneurs américains au sujet des perspectives, je crois qu'ils disent encore tous qu'ils ne veulent pas emprunter. Si j'ai des liquidités, je veux rembourser mes dettes, je veux que mon actif demeure liquide. Nous n'en voyons pas du tout.

La seule source de croissance des prêts que nous obtenons maintenant provient encore -- des prêts hypothécaires; et là, nous trouvons que les écarts sont bons et nous pouvons analyser les demandes à la manière du Canada.

J'ai été étonné d'entendre Jamie Dimon dire -- il n'a pas dit le mot Canada, mais il aurait pu l'utiliser, dire que nous pourrions revenir à l'évaluation des demandes à la manière du Canada ici dans notre secteur des prêts hypothécaires. Donc, je crois que le marché commence à savoir que nous obtenons désormais des normes de style canadien sur le marché et que le prix est bon; mais il s'agit vraiment de l'unique source. Nous nous efforçons d'accroître notre part de ce marché.

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Vous avez mentionné une place parmi les dix plus grandes banques des États-Unis. Vous comptez parmi les rares banques qui ont accru leur actif. Vous comptez également parmi les rares institutions qui ne se sont pas prévaluées du programme TARP. Il -- le bruit court depuis récemment que des impôts seraient -- ou mis en place.

Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Toutes les bonnes actions entraînent une punition, n'est-ce pas?

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Oui. Avez-vous reçu des indications précoces sur l'incidence que cet impôt pourrait avoir, ou ne pas avoir, sur la TD, qui n'a sollicité aucun financement?

Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Oui - Non, je n'en ai pas. La seule chose que je sais, c'est que -- donc, la réponse est non. Je dois faire preuve de prudence. Mais vous venez de lire que -- j'ai lu les mêmes journaux que vous. Tous semblent dire que les banques qui paient des primes à la FDIC n'auront pas à payer cet impôt, étant donné que leurs actifs sont financés en totalité au moyen des dépôts. En ce qui concerne la banque elle-même, il est difficile de voir comment elle pourrait avoir des impôts élevés à payer.

Ce que je ne sais pas, c'est si notre succursale de services de gros, qui est une succursale de la banque n'appartenant pas à la société en exploitation, sera imposée. Donc je -- ce sont là des choses différentes. Mais je ne peux pas imaginer que, pour nous, le montant serait très élevé. Mais je peux me tromper. Nous allons donc attendre et voir.



André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Nous savons que vos discussions avec les organismes de réglementation des États-Unis ont été rendues publiques, à savoir s'il appartenait à la FDIC de fournir une aide à la recapitalisation des États-Unis. Mais qu'en est-il des discussions sur le fait que nous n'avons pas demandé d'argent dans le cadre du programme TARP. Nous devrions donc pas être assujettis à ces impôts?

Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Eh bien, selon l'annonce initiale, il semble que si vous avez reçu une forme d'aide du gouvernement, y compris une dette garantie par la FDIC, vous êtes assujetti à ces impôts. Je dirais que nous n'avons reçu aucune aide. Donc, nous n'y sommes pas assujettis.

Comme je l'ai dit récemment, il semblerait que 23 banques étrangères se sont fait prendre. Je ne sais pas quelles sont ces banques, mais ce n'est pas nous. Mais je -- peut-être les placent-ils là pour reconnaître le fait que, si on fait les calculs, il n'y a aucune incidence parce que nous versons déjà des primes à la FDIC. Donc -- mais je crois que nous devrions tous simplement attendre. Les États-Unis doivent attendre avec patience que ces éléments entrent en jeu.

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Très bien! Restons aux États-Unis et continuons de parler de crédit. Il existe un très large éventail d'opinions sur [partiel] de l'immobilier et les conséquences de cette situation au chapitre de (inaudible).

Lorsque vous examinez votre marché, qui est surtout concentré dans la partie Nord-Est, que constatez-vous au chapitre des prix? Ont-ils cessé de chuter? Que constatez-vous au chapitre des défauts de paiement? S'agit-il simplement d'un gros problème de refinancement ou faut-il y voir un futur problème de crédit précoce?

Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Oui. Je dirais qu'il importe d'abord de déterminer notre position aux États-Unis. Nous n'évoluons pas dans le secteur des grands édifices, des prêts de grande importance. Nous pouvons compter sur nos doigts le nombre de prêts dont le montant se situe entre 20 et 40 millions de dollars. Nous n'avons aucun prêt de plus de 40 millions de dollars, et le montant de la plupart de nos prêts est très petit. Nous ne jouons donc pas dans ces plates-bandes. Nous ne sommes un gros joueur du centre-ville de New York. Nous sommes un joueur de banlieue, un petit joueur.

Je dis souvent aux gens que rien dans nos dossiers ne témoigne de ce supposé tsunami de l'immobilier commercial. Cela ne veut cependant pas dire que ça n'arrivera pas, et si cela arrive et que la totalité des États-Unis est dévastée, il est difficile de croire que ces vagues ne nous toucheront pas. Mais nous ne le voyons pas. Mais il -- nous avons traversé les deux dernières années, pendant lesquelles nous n'avons cessé de dire, nous ne voyons pas cela et nous sommes un cas particulier positif.

Mais manifestement, si on regarde comment le marché évalue notre action, ils disent que le tsunami s'en vient. Et si vous êtes de cet avis, je dirai que vous devez alors accepter que cela nous touchera, mais nous ne voyons rien de tel pour le moment.



André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Lorsque vous dites que vous ne voyez rien de tel, je suppose que vous parlez des défaillances?

Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Des défaillances et -- ou ce qui se passe avec nos immeubles. Est-ce que les locaux de nos immeubles sont loués? Semblent-ils subir une pression croissante? Nous ne cessons de répéter que nous ajoutons des produits non productifs d'une valeur d'environ 150 millions de dollars chaque trimestre et nous ne prévoyons pas cesser de le faire avant la fin de 2010.

Mais nous n'entrevoions pas que ce montant puisse soudainement grimper à 300 ou 400 millions de dollars -- nous pouvons nous tromper. Si les États-Unis s'enlisent dans une récession à double creux et vivent une importante crise immobilière, cela pourrait changer, je présume, mais nous ne voyons rien de cela. Pour l'instant, nous continuons à dire ce que nous avons toujours dit, que le marché correspond à nos attentes. Et nous ne cessons de -- nous avons régulièrement versé des sommes s'élevant aux alentours des 175 millions de dollars, et nous n'entrevoions pas de changer ce montant non plus si les produits non productifs continuent de progresser de la façon dont ils l'ont fait.

À notre avis, donc, je ne crois pas que ce soit optimiste, pessimiste. Nous sommes fondamentalement -- il faudra toute l'année de 2010 pour que les choses s'améliorent aux États-Unis. Mais nous ne croyons pas que la situation s'aggravera considérablement. Cela ne veut pas dire qu'elle ne s'aggravera pas, c'est juste que nous ne le voyons pas compte tenu des données dont nous disposons.

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

D'accord. Si nous changions maintenant de sujet pour parler de capitaux.

Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Oui. Je suis persuadé que vous avez posé cette question à quelqu'un d'autre et que la personne vous a donné sa réponse ici.

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Certaines propositions intéressantes maintenant.

Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Oui.

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Et je crois que nous nous rendons tous compte qu'ils seront très probablement dilués au cours des prochaines années. En réalité, cependant, si on les examine aujourd'hui, ils sont plus défavorables pour la TD en raison de son intérêt minoritaire dans Ameritrade et de sa filiale d'assurance.



Comment la banque gère-t-elle la situation de ses capitaux propres, ses dividendes, dans un contexte où, on le sait, les règles ne seront probablement pas telles qu'elles sont, mais en même temps, c'est ce qui est écrit actuellement?

Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Exact!

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Donc, quelles sont vos attentes pour 2010 du point de vue du capital? En quoi ces règles changeront-elles selon vous d'ici leur mise en œuvre?

Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Eh bien! -- je crois que les personnes qui interviennent à ce niveau sont toutes très minutieuses et compréhensives. Elles n'ont pas l'intention de faire sauter la planète. Je commence donc -- il peut se présenter des situations où on pourrait dire, je ne suis pas certain qu'elles tombent dans cette catégorie, mais je dirais très certainement -- et je crois que le côté canadien est très perfectionné et saisit bien ce qui se passe ici.

Je crois que, si on commence, du point de vue d'une politique -- il était intéressant d'écouter les discussions hier. Tout le monde s'entendait sur ce qui a mal tourné. Notre levier financier dans le secteur du courtage de gros était trop important. Nous n'avions pas généralement recours au levier financier, mais du point de vue des courtiers de gros, notre levier financier était trop important.

Nos règles en matière de capital étaient stupides; trop peu de capital pour les risques que nous prenions. À l'échelle internationale, il y avait le Canada qui offrait un palier un de 7 % au minimum, tout le monde optait pour des capitaux propres corporels de 5 % essentiellement. Et le reste du monde a dit, pourquoi gaspilleriez-vous cela? Je veux dire, pourquoi n'y allons-nous pas avec 4 % et 2 %?

Il n'y avait pour ainsi dire pas d'organismes de réglementation dans le monde qui tentait réellement d'obtenir un ensemble de mesures standard. Et puis il y avait aux États-Unis ce système de prêts hypothécaires complètement ridicule, propice aux accidents.

On aurait pu espérer qu'en réformant les règles en matière de capital, on aurait pu dire, pourquoi ne pas régler les trois problèmes fondamentaux? La chose qui m'a le plus étonné est que le marché sous-estime, selon moi, ce qui risque de se produire -- se faire jouer du côté du secteur de la négociation de titres.

Peut-être exagérons-nous cette possibilité à la TD, et nous nous avançons évidemment à dire, allons plus loin que ces règles devraient nous amener selon nous. Mais, à notre avis, ce levier financier dans le secteur du courtage de gros était fondamentalement trop élevé, et ils vont investir des capitaux jusqu'à ce qu'ils soient certains que nous avons le même montant de capital, que l'actif soit détenu dans des instruments de négociation ou dans le bilan. Et le vice fondamental de l'ancien système était que cet énoncé était faux.

Ensuite, je crois qu'ils vont tenter de forcer le monde à dire, pourquoi n'avons-nous pas les mêmes normes partout dans le monde? Genre, pourquoi les capitaux d'une banque européenne devraient-ils être considérablement inférieurs à ceux d'une banque canadienne?



Une fois que vous avez terminé de faire cela, vous n'avez d'autres choix que de dire, combien de capitaux me reste-t-il pour apporter une série de changements aux règles qui n'ont rien à voir avec les causes profondes de la crise, mais qui paraissent bien? Je crois que les gens sous-estiment le montant des capitaux qu'il faudra investir pour régler les deux premiers problèmes.

Si j'ai une inquiétude au sujet des règles, c'est au chapitre du test de levier financier. Si le système bancaire canadien est meilleur que la plupart des autres systèmes dans le monde, c'est parce que nous avons conservé quelque 110 milliards de dollars en prêts hypothécaires dans nos bilans. Et le test de levier financier risque de rendre cette façon de faire impossible. Parce que le test de levier financier aux États-Unis encourage fondamentalement les banques à sortir de la courbe de risque et ils punissent les gens qui tentent de mettre en œuvre leurs stratégies à notre manière. J'espère donc que tout cela ne sera pas bousillé.

J'espère qu'en obtenant des capitaux de qualité, ce que je crois également, en plus d'obtenir des règles normalisées, ils essaient de dire, ayons une prépondérance commune et laissons l'élément non commun trouver le moyen de sembler commun dans une crise. Je crois que c'est exactement ce que nos actions privilégiées ont permis de faire. De toute évidence, je crois qu'il y aura des discussions à ce sujet, mais l'une des forces du système bancaire canadien a été sa capacité, en plein milieu de la crise, à aller chercher d'importants montants de capitaux sur le marché des actions privilégiées.

Je crois donc que ces choses se poursuivront et il faudra les régler. Il s'agit en fait des négociations les plus importantes de l'histoire. Donc, si j'analyse tout ça, je dis oui, il est clair que nous risquons de devoir investir davantage de capitaux à l'égard de notre participation de 45 % dans Ameritrade. Nous devons investir davantage de capitaux dans l'assurance -- à l'égard de nos activités d'assurance.

C'est dommage. Mais, on ne change pas une stratégie d'affaires pour des raisons de ce genre. Nous aimons notre participation de 45 % et nous aimons notre position dans le secteur de l'assurance. Dans nos modèles de capitaux internes, nous avons toujours évalué quel rendement réel nous obtiendrions si les règles prenaient cette tangente. Ce n'est pas comme si cette idée ne nous était jamais passée par l'esprit.

Donc, vous dirigez l'entreprise et vous vous dites, et bien, si cela se produit, lorsque j'y pense, le genre de capital auquel nous avons affaire, je ne le vois pas vraiment comme il y a trois ans, il y aura des règles de transition. J'ai dit à notre équipe, pourquoi ne dépasserions-nous pas tous les autres au chapitre du bénéfice par action, et ce problème se réglera probablement de lui-même? Je crois donc que nous ne sommes pas -- nous sommes assez confiants de pouvoir faire face à la musique.

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Cela dit, dans l'intervalle, lorsqu'on examine le dividende et les acquisitions, cela pourrait aboutir à un ratio inférieur pour le premier trimestre, par exemple. Est-ce quelque chose que vous avez fondamentalement mis sur la glace en attendant que tout devienne plus clair?

Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Oui, je -- au risque de me mettre dans le pétrin.

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Personne n'écoute.



Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Personne ne va travailler. Personne ne va rapporter mes propos. D'accord. Bien. Mais, j'affirme que nous avons une politique particulièrement cohérente en matière de dividende en capital. Si vous avez des capitaux excédentaires, vous faites face à cette situation en rachetant vos actions. Et si vous n'avez pas suffisamment de capitaux, vous émettez des actions. Il ne faut pas confondre cela avec la politique en matière de dividende.

Je n'ai jamais compris pourquoi les gens disent, eh bien, j'ai trop de capitaux, pourquoi ne pas augmenter mon ratio de versement de dividende? Nous n'avons pas fait cela. Parce que, de la façon dont je vois cela, il s'agit d'une dette permanente, et les banques canadiennes hésitent énormément à ne serait-ce que penser à modifier le dividende.

Donc, nous avons un taux de dividende de 35 % à 45 % et nous devons ramener notre bénéfice à un point où nous sommes bien dans les limites de notre ratio. Vous pourriez dire, si vous manquiez de capitaux -- si vous pensiez manquer de capitaux, vous vous adosseriez un peu sur l'extrémité inférieure du ratio plutôt que sur son extrémité supérieure. Cependant, la réalité est que le dividende ne permet pas -- si vous avez un problème de capital, le dividende ne vous sera d'aucune utilité.

Donc, nous -- notre politique naturelle, à moins que nous décidions de la modifier, décision qui appartiendra au Conseil, et non à moi, serait que lorsque nous obtenons nos -- lorsque nos bénéfices, que nos bénéfices durables nous disent que nous devrions augmenter les dividendes, nous augmentons les dividendes. Donc, je ne crois pas -- je ne vois pas vraiment comment ce problème peut être un problème de dividende.

Je crois qu'il s'agit de déterminer si oui ou non notre pouvoir en matière de capital est suffisant, le pouvoir d'accumulation compte tenu de la solidité des bénéfices nécessaire à la constitution des capitaux dont nous aurons besoin pour exercer nos activités. Et nous n'aurons aucun indice à ce sujet avant la fin de 2010.

Ce que je dis, par contre, c'est que le système bancaire canadien est le mieux capitalisé du monde. Il se produira un certain nombre de changements qui auront d'énormes répercussions sur le reste du monde, mais pas tant sur le Canada. Voyons juste à quel point ils sont disposés à faire une autre ronde de discussions, et quand nous serons rendus là. Mais nous réglerons ce problème lorsqu'il se présentera.

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Sur le sujet du déploiement, le sujet des transactions avec l'aide ou non de la FDIC aux États-Unis, quels types d'acquisition cherchiez-vous à faire aux États-Unis? Et quelle importance y accordez-vous, sur votre échelle des priorités?

Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Oui, comme vous le savez --.

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Désolé, je vais juste --.



Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Oui --.

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

J'ai raison --?

Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Il va venir et vous dire, vous avez omis la principale question que vous étiez censé me poser.

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Et ai-je raison de mettre l'accent sur les États-Unis ou --?

Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Oui, je veux dire si certains --- au Canada. Nous chercherions évidemment au Canada. Mais rien d'important jusqu'ici -- c'est-à-dire que nous avons fait peu d'acquisitions clés au Canada pendant cette période, du genre lorsque des gens tentent de se départir d'actifs et que nous aimons ces actifs. Mais rien d'important de ce côté. Je pense donc que ce sont les États-Unis.

Nous avons une aversion pour le risque catastrophique. Je crois que nous n'avons pas beaucoup de visibilité sur les actifs. Nous avons toujours dit, non pas que tout doit absolument être une entente avec la FDIC, mais que ce doit être une entente de faible montant pour laquelle le risque catastrophique serait estimable selon nous.

Donc, l'idée d'aller faire une grande acquisition et de prendre -- je ne crois pas que ce soit dans les plans pour -- certainement à cette étape. Mais je dirais pour 2010. Mais s'il se présentait une occasion de faible montant et que nous pourrions dire, d'accord, nous pouvons le diminuer et diminuer essentiellement le risque catastrophique, et qu'il s'agissait d'une bonne occasion sur le plan des affaires, nous l'examinerions.

Je crois que l'incidence du monde des capitaux, et je l'ai dit à la fin du trimestre, est que les chefs de direction de la plupart des banques canadiennes ne s'empresseront pas à épuiser leurs capitaux avant d'avoir une certaine certitude à ce sujet. Cela signifie probablement qu'il faut examiner les ententes et se dire, serais-je disposé à émettre des actions pour financer ces ententes?

Et je le dirais à l'interne, et si elles ne sont pas raisonnables de cette façon, elles ne sont probablement pas raisonnables de toute autre façon. Il faut donc s'assurer qu'il s'agit d'ententes profitables que l'on pourrait financer au moyen d'actions. Je crois que l'une des conséquences de cela est que -- mais ce qui est bien avec les ententes FDIC est qu'elles ne requièrent pas d'importants capitaux, c'est donc un grand avantage.

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Vous arrive-t-il à la banque, à votre niveau, au niveau du conseil, de penser que, si on se reporte à 1992, ce n'est pas la première fois que les banques canadiennes ont la possibilité de réaliser d'importantes



transactions aux États-Unis? Et que toutes se sont essentiellement présentées au début des années 1990.

Vous arrive-t-il de penser, eh, il y a une occasion qui se présente et elle pourrait ne plus se présenter; nous devons accélérer la mise en œuvre de ces plans? Ou est-ce plutôt que vous ne discutez même pas de cela? Voyons ce qui va se présenter et --.

Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Encore une fois, je crois que nous sommes légèrement différents. Je crois que si vous n'étiez pas aux États-Unis aujourd'hui, vous pourriez dire, il ne me reste vraiment plus de nombreuses années avant de prendre la décision stratégique que je ne serai jamais aux États-Unis, en raison de la taille des -- les petites entités finiront toutes par se faire avaler. Il me faut maintenant miser le ranch en entier, et nous, comme vous le savez, nous y sommes allés, en succession.

Dans notre cas, c'est beaucoup plus compliqué parce que nous mettons en œuvre une stratégie. Nous aimons notre stratégie. Grâce à notre stratégie, nous pouvons accroître notre part de marché aux États-Unis à tous les ans, aux endroits où nous sommes présents. Nous avons beaucoup de présence dans la région où nous nous trouvons.

Alors, vous dites vraiment, eh bien, est-ce que je -- je ne serai jamais la Bank of America. Je ne frissonne pas plus à l'idée d'être la moitié de Bank of America que le quart de Bank of America. Il importe donc de dire que chaque entente est conclue pour des motifs économiques, et non pour des motifs stratégiques. Nous n'avons donc pas besoin d'une acquisition.

Ce que j'aime des ententes FDIC c'est ceci : si je peux étendre mes franchises dans des régions où il est normalement très difficile de le faire économiquement, si je peux le faire sur la base de la FDIC, c'est là un moyen bon marché de prendre de l'expansion dans des régions jugées bonnes pour nous. Ce sont donc le genre d'entente que nous examinerions. Mais je -- nous n'avons aucun sentiment du genre, oh, mon Dieu, si je ne fais pas une autre grande acquisition -- c'est tout ce que nous faisons. Nous serions très heureux.

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Et avec TD Ameritrade, il s'agit d'une source de dépôts intéressante. C'est une entreprise rentable. Elle a réalisé des acquisitions très profitables par le passé. Pourquoi une participation de 45 %? Est-ce dans le but de faciliter les transactions futures? S'agit-il du compromis actuellement possible en ce qui a trait aux capitaux?

Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Exact!

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Qu'est-ce qui pourrait a) donner lieu à davantage d'acquisitions et b) faire augmenter ou diminuer cette participation de 45 %?



Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Premièrement, cela faisait partie de l'entente. Je crois que les gens de l'autre côté ne voulaient pas que nous obtenions davantage que 45 %. Ce n'est pas comme si nous pouvions choisir une participation plus grande. Deuxièmement, conformément aux règles actuelles, il existe au chapitre du capital un avantage important à détenir une participation de 45 % plutôt que supérieure à 45 %. Si jamais cet avantage disparaît, nous avons toujours la possibilité de dépasser les 45 %. Il nous faudrait faire une offre pour la totalité de l'entreprise.

Il faut donc examiner l'information financière pertinente et se dire, il s'agit d'une entreprise présentant un coefficient de capitalisation des bénéfices élevé et nous sommes une entreprise présentant un coefficient de capitalisation des bénéfices faible. Il faut donc s'asseoir et se demander si la participation supplémentaire en vaut le coup.

Comme j'ai beaucoup d'autres choses à faire avec les capitaux, cette transaction ne serait pas ma plus grande priorité pour l'instant. Et je ne suis pas certain que les gens de l'autre partie -- qui détiennent ces actions, sont particulièrement pressés à ce que je la réalise.

Tout cela peut toujours changer, mais pour l'instant je dirais que ces 45 % nous satisfont. Je crois que nous obtenons de nombreux -- je crois qu'Ameritrade profite énormément des avantages d'être acquise à 100 %. Même si nous possédons une participation de seulement 45 %, je crois que nous en tirons de nombreux avantages. Il s'agit selon moi de l'une de ces solutions mutuellement avantageuses.

Nul doute que notre modèle d'affaires consistant à en faire une pure firme de courtage et à l'éloigner du risque - laissez-nous nous occuper des dépôts et des opérations bancaires - s'est révélé un modèle d'affaires supérieur. Je crois donc que les deux parties sont heureuses de la situation actuelle.

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Les possibilités d'une consolidation future; par le passé, Ameritrade a réalisé de nombreuses acquisitions --.

Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Oui.

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Il y a eu quelques ententes raisonnablement --.

Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Oui.

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Il existe de toute évidence une grande possibilité à cet égard. Est-ce que la banque ETRADE représente un trop grand risque pour vous?



Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Oui. Oui.

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Est-ce cela qui a empêché la conclusion d'ententes?

Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Oui, je crois que tout le monde reconnaît qu'ETRADE doit aller de l'avant et nous devons voir ce qu'il advient de son bilan. Je crois, encore là, qu'il faudra toute l'année 2010 pour que nous ayons véritablement une réponse. Je crois que personne ne connaît la valeur d'ETRADE, ni les gens même d'ETRADE. Je ne veux pas dire que -- personne ne le peut parce qu'il faudrait pour cela savoir ce qu'il adviendra du marché de l'habitation des États-Unis. Il faut donc faire preuve de patience, je crois.

Encore là, je dirais Ameritrade, je ne lirais pas qu'Ameritrade se languit de faire -- doit simplement s'appliquer à faire constamment des acquisitions. Je crois que la chose extraordinaire qui s'est produite au cours des dernières années est qu'ils ont prouvé qu'ils pouvaient accaparer une part de marché et en tant que machine de croissance organique.

Comme vous le savez, nous sommes quelque peu obsédés à l'idée que, si vous n'exploitez pas une franchise capable d'accaparer une part de marché année après année parce que vous avez en fait une meilleure proposition d'affaires, vous ne devriez pas régler cela en procédant à des acquisitions. Vous devriez régler cela en réglant le problème. Les acquisitions sont devenues beaucoup plus coûteuses parce qu'il faut y investir davantage que des capitaux. Il faut ajouter de la valeur à l'entreprise.

Je crois qu'il s'agit là de leur espace libre. Mais évidemment, lorsqu'ils ont acheté *thinkorswim*, j'ai dit, eh bien, ça c'est un espace de croissance. Nous voulons dominer le secteur des options et je crois qu'il s'agissait là d'une croissance organique, ou presque. Ce n'était pas une transaction destinée à créer une synergie en matière de coût. Il s'agissait réellement d'un autre produit que nous pouvons soumettre à notre thème dans le cadre duquel nous faisons l'achat de capacité.

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Si nous parlions un peu des services de détail canadiens. La banque a été l'une des dernières à accroître ses taux applicables aux prêts à taux variable. Les prêts à taux variable ou les LDCVD représentaient une grande partie de la banque, relativement parlant. Ce changement de taux a-t-il eu sur la part de marché une incidence qui --?

Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

N'oubliez pas, nous -- trois des autres banques les ont -- . Nous avons attendu de voir si les prix allaient redescendre ou non, et par conséquent nous n'aurions pas eu à -- ils ont finalement dit qu'ils ne le feraient pas.

Ensuite, à contrecœur, ils sont allés de l'avant et l'ont fait. Et la réponse est non. C'est vraiment -- à moins que nous continuions à obtenir une croissance à deux chiffres dans notre secteur des services bancaires canadiens, et donc, à moins que quelqu'un n'obtienne une croissance de 20 %, ce que nous ne constatons pas dans les chiffres, nous continuons en fait à constater que nous obtenons une part de



marché du côté des affaires, et en forts volumes. Nous prenons une part de marché du côté des prêts aux particuliers. Il n'y a donc aucune incidence.

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Du côté canadien, vous avez acquis une part d'un marché qui s'est révélé également excellent. Mais nous avons interrogé les autres chefs de la direction au sujet du levier financier du côté des consommateurs, qui ne cesse d'augmenter alors qu'il régresse dans d'autres territoires de compétence. S'agit-il d'un risque d'histoire de croissance des prêts pour l'industrie, où nous atteindrons un plateau sur le plan du levier financier avant que la croissance des prêts ne s'essouffle rapidement?

Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Oui, je me suis royalement trompé dans mes prédictions. J'ai toujours tendance à être -- à tout dépeindre en noir et à arrondir à la baisse plutôt qu'à la hausse. La solidité de l'économie canadienne continue de m'étonner. Et étonné par la solidité -- je suis étonné par la solidité de toutes nos entreprises qui traversent cette crise. Plus particulièrement, il faut s'étonner du comportement du secteur du détail au Canada.

En tant que Canadien, on s'inquiète à savoir si le Canada s'est simplement découplé pour traverser la crise. Je dirais que la différence fondamentale entre les deux économies est qu'aux États-Unis, ils ont eu une crise du bilan qui a fait en sorte que même les personnes qui occupent un emploi ont réduit leurs dépenses et réduit leurs dettes.

Au Canada, parce nous n'avons pas eu une crise du bilan, nous avons juste eu une crise du revenu, en ce sens que la demande mondiale pour nos produits a reculé. Donc, dans les faits, les gens qui occupent un emploi n'ont pas vraiment diminué leurs dépenses. Je crois que nous ne devrions jamais perdre de vue qu'une proportion importante de la population a été touchée. Et je crains que l'on oublie quelque peu qu'elle en arrache pour s'en sortir.

Mais pouvons-nous juste passer à travers et 90 % de la population qui conserve son emploi dit simplement, quel -- s'inquiéter, ce n'est pas un problème. Bien manifestement, c'est ce qui se passe actuellement. Moi-même -- et ce que nous avons dit relève d'un point de vue de politique publique, nous nous adosserions un peu contre ce vent. Je n'aurais pas recours aux taux d'intérêt. J'aurais recours à des mesures plus précises pour voir si je pourrais simplement ralentir -- juste mettre le pied sur la pédale de frein et juste arrêter là.

Parce que je ne sais pas que nous savons de quoi il s'agit. Et c'est un problème, le point de vue des investisseurs qui dit, d'accord, ce spectaculaire moteur de croissance va ralentir. C'est ce que nous nous évertuons à dire aux gens. Chaque année je le dis, puis vous me traitez de menteur l'année suivante parce que nous défonçons toutes les prévisions. Mais vous vous demandez si le moteur va ralentir. Ce que je veux dire c'est qu'une croissance éternelle à deux chiffres me semble un peu ridicule.

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Évidemment. Et en tant qu'évaluateur, quelles précautions prenez-vous -- le fait que le service de la dette s'améliore plutôt qu'empirer est clairement l'une des raisons à l'origine de l'augmentation du levier financier. Donc, en tant que prêteur, augmentez-vous le test de tension de vos consommateurs lorsque vous évaluez une nouvelle demande de prêt hypothécaire ou de LDCVD? Est-ce que la TD procède de cette façon?



Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Oui, nous procédons de cette façon. Nous avons resserré nos normes. Ce qui est ironique, c'est que ce que nous voyons ici au Canada, nous constatons un aplanissement des pertes sur prêts personnels. Nous pensons que nous enregistrons des pertes, certaines pertes dans le secteur des prêts commerciaux. Je ne vois pas comment le Canada pourrait s'en tirer et que les banques canadiennes pourraient ne pas enregistrer de pertes au chapitre des prêts commerciaux. Cela me semble tout simplement absurde.

Mais je crois que nous avons conclu, et je l'ai dit à la fin du quatrième trimestre, que la situation n'aura en rien l'ampleur de celle qui a prévalu en 1991, et que le portrait se révélera considérablement plus positif que quiconque d'entre nous aurait pu le croire. Donc oui, nous resserrons nos normes. Je ne suis pas certain que cela se répercutera dans nos provisions pour pertes sur créances.

Je veux dire, les plus évidentes qui vous préoccupent sont les prêts hypothécaires à haut levier financier que nous avons assurés, donc nous ne perdons absolument rien de ce côté -- mais avons-nous des cartes de crédit détenues par ces personnes et qui pourraient nous faire perdre de l'argent? Alors nous examinons nos dossiers et nous demandons, eh bien, combien de prêts hypothécaires à haut levier financier, quelles sont leurs cartes de crédit? Et nous nous disons, nous n'avons pas vraiment un gros problème, mais assurons-nous que nos normes sont restreintes pour tout le monde.

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

À présent --.

Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Je crois que toutes les mesures évidentes, nous les prenons.

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Bien sûr. La pratique de l'industrie consistait souvent à essayer de réaliser des ventes croisées de cartes ou de LDCVD ou de marges non garanties aux consommateurs de prêt hypothécaire. Avez-vous cessé de le faire pour les prêts hypothécaires à haut levier financier? À votre avis --.

Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

Je crois que tout le monde prête davantage attention à la vigueur avec laquelle tout est mis en œuvre. Tout le monde est conscient des tendances en matière de risque, et ils sont probablement tous à l'étape du resserrement des marges. Mais, comme je le dis, nous sommes à l'étape du resserrement des marges, et avons une croissance dans les deux chiffres. Mais nous ne les resserrons pas et nous ne ralentissons certainement pas l'économie canadienne en les resserrant. Je crois que tout le monde essaie de faire davantage preuve de prudence.

Mais lorsque nous examinons l'avenir, nous voyons nos provisions pour pertes sur créances s'aplanir du côté des services personnels, puis diminuer, malgré tout. Nous ne voyons donc pas -- encore une fois, dans nos données, nous ne voyons pas un problème croissant au chapitre des provisions pour pertes sur créances.



André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Deux questions liées à l'efficacité. TD Canada Trust affiche un excellent bilan en matière d'amélioration de son efficacité. Existe-t-il un niveau au-delà duquel la société pourrait connaître un passage à vide, où il deviendrait tout simplement de plus en plus difficile d'améliorer l'efficacité? L'autre a trait à l'instauration prochaine des Normes internationales d'information financière, au resserrement de la réglementation. Comment des personnes de l'extérieur pourront-ils examiner vos résultats et votre base de coût?

Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

En ce qui a trait à la première question, chaque année -- si vous m'aviez posé la question il y a deux ans, je vous aurais répondu que jamais nous aurions pu obtenir les résultats que nous avons atteints aujourd'hui. Je crois qu'à l'interne les gens disent que c'est parce que c'est nous qui menons la barque, pas toi Ed.

Je ne crois pas -- je suis étonné de la façon dont -- comme vous le savez, de la façon dont nous menons la barque, nous ne consacrons pas beaucoup de temps à 2010 pour l'instant. Nous sommes tous concentrés sur 2011 et 2012 parce qu'il n'est pas possible de modifier la structure de coût en 2011 et 2012, à moins de commencer à le faire maintenant.

Notre programme global ne correspond donc pas à ce que les investisseurs veulent entendre. Ils veulent entendre que je suis compulsivement axé sur le rendement à 90 jours. La réalité est que si vous dirigez une institution aussi importante que la nôtre, vous devez obtenir cette efficacité et faire en sorte qu'elle soit durable. Vous devez consacrer des sommes maintenant, redéfinir vos activités de manière à réduire vos coûts en 2011, 2012.

Tim Hockey et son équipe viennent tout juste d'accomplir un travail spectaculaire à cet égard. Ils ont juste -- voilà pourquoi vous n'obtenez pas ces petites anomalies dans nos chiffres, parce que c'est le programme. Il continue simplement de rouler et dépense beaucoup d'argent maintenant pour abaisser les coûts en 2011, 2012.

Il croit que nous pouvons continuer ainsi. Mais je -- comme je le dis, [partiellement] n'oubliez pas que cette situation est énormément facilitée par le fait que les revenus augmentent. Le ratio d'efficacité diminue, mais pas comme si nos dépenses n'étaient pas des dépenses complètes parce que nous tirons profit de la croissance des revenus et investissons aussi bien du côté des revenus que des dépenses.

Je ne suis pas certain que tous ces changements réglementaires -- nul doute que nos coûts généraux nécessaires à l'exploitation de la banque ont considérablement augmenté. Mais par dessus tout -- je peux m'en plaindre et c'est une activité qui n'est pas toujours rentable, mais la réalité est que, je crois, c'est le prix à payer pour faire des affaires dans le nouveau monde. La bonne nouvelle, c'est que nos bénéfices augmentent et nous pouvons nous permettre de l'absorber.

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

Lorsqu'on examine le marché des cartes dans un secteur où la TD a accru sa part de marché, et il y a une raison historique pour laquelle la part de marché était plus faible relativement à la fusion de Canada Trust. Mais la part de marché est arrivée avant un ralentissement économique et des pertes d'emplois.

Vos prévisions de croissance au chapitre de la croissance des prêts pour l'an prochain sont plus élevées que celles de vos vis-à-vis. Cependant, à quoi vous attendez-vous au chapitre des pertes sur prêts au Canada comparativement à vos vis-à-vis? TD devrait-elle avoir un delta plus élevé parce que les pertes



sur prêts automobiles ont davantage progressé? Ou, croyez-vous plutôt que tout cela est déjà joué en grande partie?

Ed Clark – Groupe Financier Banque TD – Président et chef de la direction

C'est une excellente question parce que je l'ai posée hier. J'ai dit, compte tenu du fait que nos pertes sur prêts augmentent plus rapidement que celles de nos concurrents et, par conséquent, disposons-nous d'une plus grande détente du côté des pertes sur prêts en 2011 et 2012, je crois que mathématiquement les chiffres sont trop petits pour faire une différence. J'aimerais donc vous dire que nous avons cette détente comparativement à tous les autres.

Je crois également, si nous examinons les chiffres, que nous continuerons de progresser plus rapidement que nos concurrents. Mais cela signifie que nous aurons davantage -- nos pertes sur prêts augmenteront plus rapidement que celles de nos concurrents. Ainsi, notre croissance est simplement plus rapide. Je crois -- je ne crois pas -- ce n'est pas la source. Je crois que la détente est une question importante aux États-Unis. Je ne suis pas certain qu'il y a au Canada une détente qui soit davantage différente pour nous qu'elle ne l'est pour les autres banques canadiennes.

La principale différence par rapport à nous, c'est que nos revenus augmentent plus rapidement que les leurs depuis cinq ans et nos bénéfices augmentent plus rapidement. Et nous nous attendons à ce qu'il en soit de même pour une sixième, septième ou huitième année. Voilà la principale tendance. Mais je crois que la détente sera la même pour tous, c'est ce que je pense.

André Hardy – RBC Marchés des capitaux – Analyste en recherche

D'accord. Eh bien, merci beaucoup de votre temps. Demeurez avec moi pendant que j'explique brièvement comment se déroulera le repas du midi. Parce que nous allons avoir besoin de votre aide encore un peu. Nous allons manger dans cette salle. Je vous prierais donc de laisser vos biens personnels sur la chaise afin de permettre au personnel de l'hôtel de dresser les tables. Cela les aidera énormément.

Nous allons quitter la salle et rouvrir les portes dans environ dix minutes pour commencer le repas. Mais je vous demande encore une fois de bien vouloir placer sur votre chaise tout ce qui se trouve sur la table. Si vous êtes assis à l'arrière, et non à la table, des boîtes-repas seront distribués. Ed, encore une fois, merci beaucoup de votre temps.
